

La Lettre de

L'Observatoire

Habitat-Habitants

Deuxième bilan du volet habitat du PLUi-H

Edito

La 5ème édition de la lettre de l'observatoire Habitat-habitants est l'occasion de présenter le second bilan du volet habitat du PLUi-H à l'issue de 4 années de développement.

Il est réalisé par l'observatoire du pôle habitat de l'agglomération en application des objectifs du PLH et permet d'évaluer et mesurer l'impact de la politique de l'habitat adoptée à l'échelle des 5 communes «originelles» de l'agglomération.

Aujourd'hui et ce depuis le 1er janvier 2018 la communauté d'agglomération du Val d'Europe s'est élargie à 2 communes qui étaient rattachées à l'EPCI du Val Briard : Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis. L'agglomération compte aujourd'hui 7 communes qui seront intégrées dans le second PLH qui vient d'être lancé par délibération au Conseil Communautaire du 11 octobre 2018.

En effet, l'intégration de ces 2 nouvelles communes limite la validité du PLH (intégré au PLUi) à une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

J'ai le plaisir de vous adresser cette nouvelle lettre de l'observatoire Habitat-Habitants dans laquelle les 2 communes nouvelles ont été ajoutées au niveau de la fiche «chiffres clés».

Bonne lecture

Jean-Paul BALCOU Président de Val d'Europe agglomération

I- QUELQUES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

a- Périmètre

- En attendant d'éventuelles dispositions qui intégreront ces 2 communes dans le PLH, le bilan annuel 2018 du PLH (2014-2019) portera sur les 5 communes du périmètre historiques du Val d'Europe sur lequel il a été élaboré.

Périmètre de Val d'Europe agglomération



b- Caractéristiques sociodémographiques

- Territoire dynamique avec un développement rapide, le Val d'Europe maintient une croissance annuelle de +4.3%/ an entre 2011 et 2014. La croissance démographique reste inégale entre les communes avec des taux d'accroissement moyens entre 2011 et 2014 qui varient entre +1.96%/ an pour la commune de Coupvray qui a retrouvé un taux positif par rapport à 2013 et +8.4%/an pour la commune de Magny le Hongre.
- -Les **2/3** de cette croissance reposent sur les apports migratoires. Cependant à l'échelle communale on note que la croissance des communes de Bailly-Romainvilliers et Serris est portée par le solde naturel et qu'une situation d'équilibre s'installe entre solde naturel et migratoire sur la commune de Chessy.
- Après un maintien à 3,1 depuis 2011 l'indice de jeunesse baisse* légèrement en 2014 et atteint 2,93. En effet la pyramide des âges montre un certain vieillissement de la population. Cependant le Val d'Europe reste un territoire très jeune à l'échelle de la Seine-et-Marne (1,53) et de l'Île-de-France (1,34). Il est important d'identifier et de prendre en compte les besoins en logement de cette population jeune (décohabitation, jeune couple...).
- -Le taux d'occupation des résidences principales est **en légère baisse**, la taille moyenne des ménages en 2014 est de **2,58** (2,6 depuis 2011).
- -On observe depuis 2011 une augmentation des ménages de 1 personne de plus de 2 points (28%). La tranche d'âge 25-39 ans est la plus concernée.

Et:

- les familles monoparentales quant à elles restent stables avec une représentation de 9% des ménages en 2014.
- le taux de chômage est stable à 8,9 depuis 2014
- les allocataires CAF à bas revenus représentent 23% des allocataires en 2016 (en 2011 23%)
- 1928 foyers valeuropéens bénéficient d'une aide au logement soit 33% des allocataires **moins 7 points depuis 2011**. 43% des foyers qui bénéficient de l'aide logement sont locataires dans le parc privé, 28% dans le parc social, 22% en établissement et 7% en accession.

La part d'allocataires bénéficiant de l'aide au logement diminue au sein du parc locatif privé et de l'accession au profit au parc social du fait de son développement.

ZOOM 1 sur les équipements

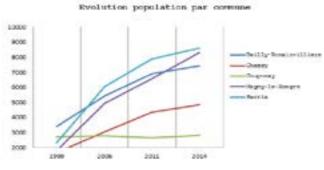
- Pour accompagner l'évolution démographique l'offre en équipement a également évolué.

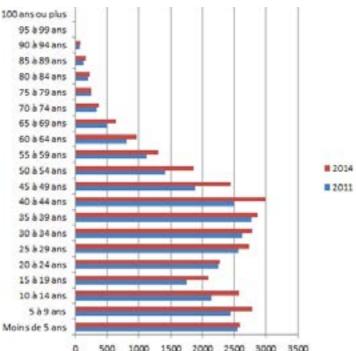
Ont été livrés depuis le 1er janvier 2014:

- Ouverture du groupe scolaire Simone Veil à Magny le Hongre
- 6 classes livré en 2015
- Ouverture du groupe scoalire Pierre Perret à Serris **16** classes livré en **2016**
- Ouverture de l'extension du groupe scolaire Tournesol à Chessy de **8 classes livré en 2018**

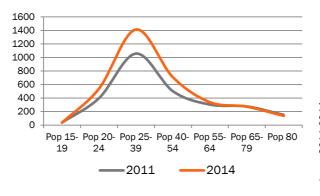
Sont à l'étude pour continuer l'accompagnement:

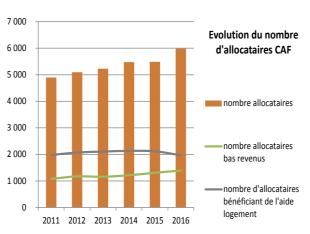
- Chessy: un ALSH de 120 places dans le Centre Urbain pour une ouverture en 2020, un second ALSH de 120 places dans Bourg pour 2022, dans la ZAC des Studios et Congrès est prévu une crèche de 35 places pour 2021 et le groupe scolaire n°4 de 12 classes pour 2021
- Coupvray: un 2ème groupe scolaire de 16 classes avec un ALSH de 120 places prévu en 2020, une crèche de 15 places dans la ZAC des 3 Ormes pour 2021
- **Serris:** un **ALSH de 120 places** pour le groupe scolaire Pierre Perret prévu en 2021.





Evolution des ménages de 1 personnes par tranche d'âges

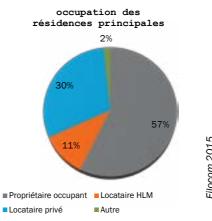


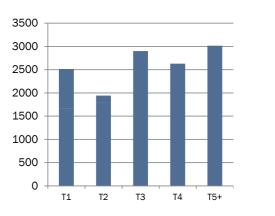


CAF 2011 à 2016

c- Caractéristiques du parc de logements livré

- -On estime qu'au 1er janvier 2018 l'agglomération compte 15538 logements dont 83% de logements familiaux.
- Le parc de logements individuels (43%) suit son repli face au parc de logements collectifs (57%)
- Le territoire compte 18.9% de logements locatifs sociaux (y compris les résidences) parmi les résidences principales.
- Selon les données Filocom 2015 les propriétaires occupant sont majoritaires sur le Val d'Europe en effet ils occupent plus de la moitié des résidences principales, en seconde position on retrouve les locataires dans le parc privé avec 30% et 11% de locataires dans le parc HLM.





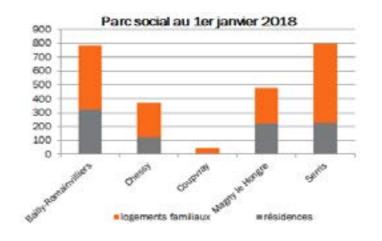
Photographie du parc au 1er janvier 2018

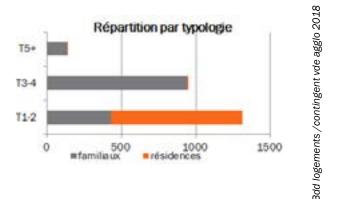
	Total logements	Résidences principales (A+0)-5% de vacance	A-logements familiaux	n-résidences spécifiques
Bailly-Romainvilliers	2933	2.767	2588	325
Chessy	2511	2 346	2343	126
соиругау	1266	1 128	1187	0
Magny le Hongre	4113	3 221	3171	220
Serris	4722	3 659	3625	227
Val d'Europe	15538	13 121	12914	898

	Logements sociaux	Logements sociaux familiaux	Logements sociaux en résidences	Evaluation du % socieux/RP	Accession à prix maîtrisé
Bailly-Romainvillers	787	462	325	28,4%	0
Chessy	572	246	126	19,9%	187
Coupuray	50	50	0	4,4%	0
Magny le Hongre	478	258	220	14,8%	0
Serris	794	567	227	21,7%	19
Val d'Europe	2481	1583	898	18,9%	216

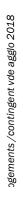
d- Caractéristiques du parc social livré

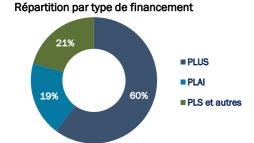
- -2481 logements sociaux dont 898 en résidences sociales
- -14 bailleurs sociaux sont présents sur le territoire. Le bailleur 3F Seine-et-Marne est le plus représenté avec 466 logements au 1er janvier 2018.
- le principal réservataire de logements sociaux sur le territoire est **ACTION LOGEMENT qui dispose de près de la moitié du parc (47%)**, en seconde position la Préfecture avec 20% du parc et en 3ème position les Communes et l'agglomération avec 14,5% du parc.



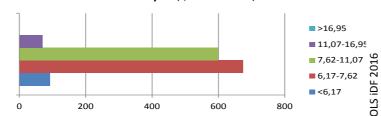


3



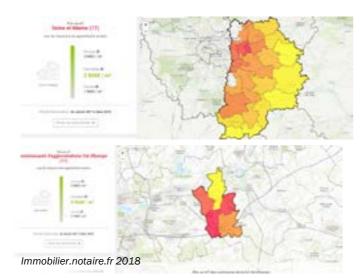


Répartition des logements locatifs sociaux par niveaux de loyers (€/en m² habitable)



e- Le marché du logement

- A l'échelle de la Seine et Marne, le marché du logement ancien sur le Val d'Europe enregistre les prix de vente moyen les plus élevés de la Seine et Marne entre 3000 et 3800 euros du m² en surface habitable.
- Sur le neuf, le prix en accession libre est d'environ 4300€/m² habitable. L'accession à prix maîtrisé dont le développement est encore timide est en cours de relance et est de l'ordre de -10 à -15% en dessous du prix du marché. (données ADIL, EPAF)
- Le loyer moyen dans le parc privé est de 14€/m². (observatoiredesloyers.org)
- Au regard du PLUi-H ces données restent stables depuis 2014.



ZOOM 3 sur les copropriétés privés

En 2018 le Val d'Europe s'est doté d'une nouvelle base de données communiquée par l'ANAH : le registre des copropriétés de +de 50 lots. L'acquisition de ces données vise à renforcer la connaissance du parc de logements privés et permettre aux pouvoirs publics de mieux appréhender les processus de fragilisation des copropriétés.

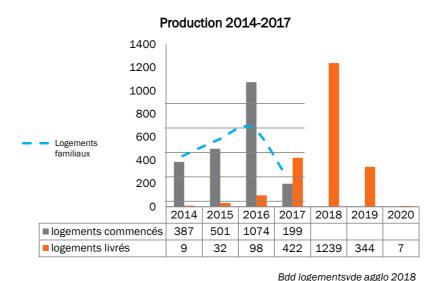
À ce jour 99 copropriétés disposant de lots de logements (hors résidences hôtelières) sont répertoriées sur le Val d'Europe en mars 2018 dont environ un tiers sur la commune de Serris.

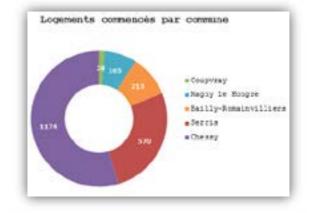
Copropriétés par commune Counvrav ■ Magny le Hongre

II- LA PRODUCTION DE LOGEMENT 2014-2017

a-Les logements commencés 2014-2017

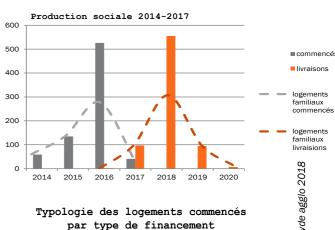
- Depuis le lancement du PLH, 2160 logements ont été commencés soit en moyenne 540 logements /an entre 2014-2017, les objectifs de production en logements familiaux sont respectés avec 78% de la production.
- Les logements commencés sur la période 2014-2017 sont estimés en livraison entre 2014 et 2020
- La production de logement est en deçà de celle annoncée dans le PLH. Depuis le démarrage de la phase IV produit ses effets avec d'ores et déjà 523 logements en DOC 2018.
- Pour autant la production à venir devra s'inscrire dans les rythmes de livraisons admissibles et limiter tous pics de livraison, risquant de déstabiliser les équilibres territoriaux arrêtés.
- La production est largement portée par la commune de Chessy avec plus de 50% des déclarations d'ouverture de chantier avec 1180 logements. La commune de Serris arrive en seconde position avec 570 logements commencés soit 26.5% de la production. Ce développement rapide est dû au démarrage de la ZAC des Studios et Congrès sur Chessy et la ZAC du Pré de Claye sur Serris constitutif de la phase IV avec la ZAC de Coupvray (dont les premiers lots commencent en 2018).
- Au sein de la production 2 résidences spécifiques ont été commencées dans la ZAC des Studios et Congrès pour un total de 377 unités de résidences dont 126 sont des logemnets destinés aux personnes âgées).
- La part des logements de type T3-T4 représente 57% de la production en logements familiaux pour la période 2014-2017.
- Sur les opérations à venir une attention particulière sera accordée à la production de logements type «T5 et +» qui au 1er janvier 2018 est en deçà des 10%. Pour rappel le PLH prévoit au sein de la production environ 30% de logements de type «T5 et +».

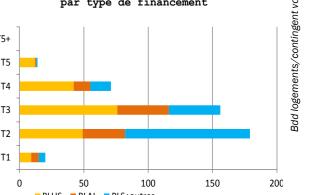


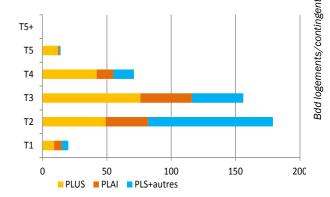


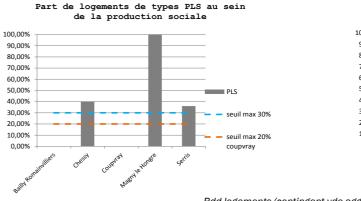
b- La production sociale 2014-2017

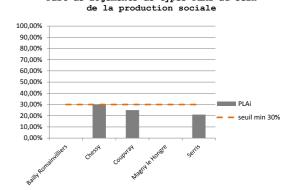
- 761 logements locatifs sociaux ont été commencés depuis le lancement du PLH soit 35% de la production.
- Au sein de la production sociale 249 logements en résidences sont destinés à accueillir des étudiants et des jeunes actifs en plein cœur du centre urbain.
- -Ces résidences sont majoritairement composées de logements de type T1, une diversification a été obtenue en T1 bis et T2-3 pour répondre à des situations familiales. La production de logements locatifs sociaux familiaux est portée par les logements de type T2 et T3 à hauteur de 75%.
- -En terme de financement, le territoire doit répondre aux objectifs fixés par l'article L302-8 du CCH, modifié par la loi du 24 mars 2014. De ce fait, la production de logements sociaux doit comporter 30% maximum de PLS* pour les communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Magny le Hongre, Serris et 20% maximum pour Coupvray ainsi que 30% minimum de PLAi* pour toutes les communes.
- A ce jour la production sociale 2014-2017 compte à l'échelle du Val d'Europe: 23% de PLAi*, 30% de PLUS* et 47% de PLS*.











Part de logements de types PLAi au sein

Bdd logements/contingent vde agglo 2018

III- LA TERRITORIALISATION DE LA PRODUCTION

CHESSY: ZAC des Studios et Congrès

- Les 3 îlots de la ZAC des Studios et Congrès ont commencé leur développement avec 997 logements familiaux et 377 unités de résidences soit 26% de la production.
- 1081 logements sont à l'état de DOC
- -En logements familiaux on note une production supérieure de 33% par rapport aux prévisions inscrites dans les OAP.
- Sur les opérations à venir une attention particulière sera accordée à la production de logements type T5 et + qui au 1er janvier 2018 est en deçà des 10%. Pour rappel le PLH prévoit sur l'ensemble de la production familiale à l'échelle du Val d'Europe sur la période du PLH 30% de logements de type «T5 et +».

COUPVRAY: ZAC des 3 Ormes

- La ZAC des 3 Ormes démarre son développement avec **241 logements familiaux** (PC sans DOC)
- avec une typologie orientée vers les moyens et grands logements 63% de T3-4 et 32% de T5 et +.
- 204 logements sont en accession libre et **37 en locatif social soit 15%**. Aucun logement n'est engagé en accession à prix maîtrisé à ce jour.

COUPVRAY: ZAC de Coupvray

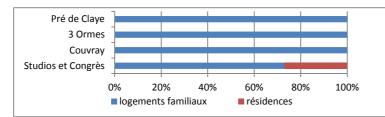
- l'îlot A de la ZAC de Coupvray a démarré son développement avec **111 logements** soit une densification de 11% par rapport à la programmation inscrite dans les OAP.
- La production compte 26% de logements de type T1-2, 63% de type T-3-4 et 11% de T5 et +.
- 56 logements sont réalisés en accession libre.
- 39 logements sont réalisés en social soit 35% de la production. Le type de financement de ces logements est en cohérence avec les objectifs du PLH soit : 28% en PLAi, 46% en PLUS et 26% en PLS.

SERRIS: ZAC de Pré de Claye

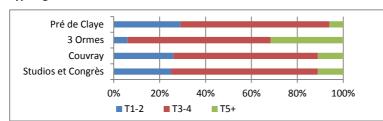
- La ZAC du Pré de Claye comptabilise **634 logements lancés**, tous à l'état de DOC. 2 îlots du plan de mixité sont concernés: îlot A et îlot B. Par rapport au nombre de logements prévus dans les OAP on note une densification de 18% sur l'îlot A et 5% sur l'îlot B.
- 29% de la production est réalisée en T1-2, 65% en T3-4 et 6% en T5 et +.
- 73% de la production est en accession libre. L'accession à prix maîtrisé est à surveiller sur les prochains PC, à ce jour la ZAC de Pré de Claye compte 5% de logements en accession à prix maîtrisé.
- 22% de la production est réalisée en social. La répartition de la production sociale par type de financement est en cohérence avec les objectifs du PLH : 28% en PLAi, 52% PLUS et 21% en PLS.

Répartition des caractéristiques des logements produits

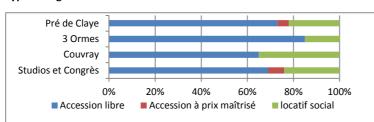
Nature des logements:



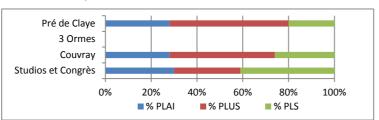
Typologie:



Type de logements familiaux:



Financement du parc social:

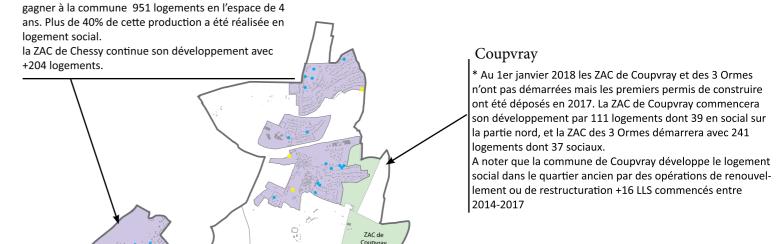


Territorialisation de la production 2014-2017

Chess

* Le démarrage de la ZAC des Studios et Congrès a fait

one de la



Magny le Hongre

* A noter sur Magny le Hongre des opérations de restructuration dans le quartier ancien et opérations individuelles et opération de 103 logements sociaux dont 55 logements axés sénior réalisées en densification sur la ZAC du Centre.

ZAC du Prieuré

Casserts

ZAC du Prieuré

Est

ZAC du Dois de la Motte

ZAC du Prieuré

Est

ZAC du Prieuré

ZAC du Prieuré

ZAC du Prieuré

Est

ZAC du Dois de la Motte

ZAC du Prieuré

ZAC du Prieuré

Est

ZAC du Dois de la Motte

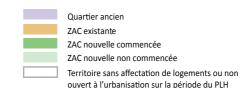
ZAC des 3

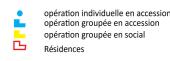
Serris

* Le lancement de la ZAC de Pré Clayé a produit près de 570 logements depuis 2014 dont 293 logements ont été développés au nord dans la continuité de ZAC du Centre urbain en préfiguration de la nouvelle ZAC et 363 logements sur la ZAC de Pré de Claye même.

Bailly-Romainvilliers

* Les opérations de logements sur la commune sont des restructurations urbaines (ZAC de Romainvilliers) ou des opérations individuelles dans le bourg.





IV- SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIONS

Action 2 : Adapter le montage des opérations, fixer des objectifs de prix de sorties compatibles avec les réorientions souhaitables de l'offre

- 40 000€ de subvention ont été accordés à 3F pour une opération de restructuration (rue des Marais). l'agglomération a mis en place une procédure encadrant la mobilisation de ces subventions et notamment la prise de participation croisée de la commune.
- La convention cadre préalable à l'examen des demandes de garanties d'emprunt demandées par les bailleurs qui fixe la réservation de 20% des logements de l'opération au minimum et cible les catégories et typologie de logements afin de répondre au mieux aux fichiers des demandeurs de la commune d'accueil et dans la cadre de modalités de gestion et d'information partagées a fait l'objet de 4 nouvelles conventions particulières négociées en 2017.

Situées sur des opérations à Chessy, Serris et Coupvray, pour un total de 150 logements, 36 nouveaux logements viennent conforter le contingent de la collectivité. Depuis le 1° janvier 2014, 10 conventions ont été signées, avec 6 bailleurs pour 337 logements dont 74 logements réservés en attribution à la collectivité.

Un nouveau projet de convention de garantie d'emprunt est en cours pour soutenir le montage des opérations en PLSA des bail·leurs sociaux.

Action 4: Traduire les objectifs dans la gestion foncière

- Le Conseil Communautaire a délibéré sur bilan annuel 2017 du PLH le 21 septembre 2017. Il a été transmis aux services de l'Etat, aux EPCI limitrophes et aux communes membres.

Le soutien à l'ADIL est toujours effectif et a donné lieu au versement d'une subvention de 7 199 € en 2017 destinée à soutenir la tenue de permanences à la MSP à Chessy et assurer une information 'libre et ouverte' sur toutes les questions relatives au logement y compris les possibilités d'accéder au logement privé (locatif ou accession) par la prise en considération des revenus des ménages au regard des conditions du marché immobilier et financier.

- L'enveloppe de 300 000 € prévue au budget 2017 pour des interventions spécifiques sur le bâti existant en mutation n'a pas été mobilisée.

Action 5 : Répondre aux besoins des populations spécifiques fragiles ou en difficulté, accompagner les évolutions pressenties

- Le projet de réalisation de logements sociaux autonomes à destination de personnes porteuses de handicap et sortant d'hébergement du foyer passer'aile à Magny le Hongre nécessite pour pouvoir passer au stade opérationnel l'organisation des partenaires et des acteurs actuellement pressentis, ces travaux sont en cours.

La convention d'objectifs et de moyens 2016-2018 signée avec Relais Jeunes dans le cadre de sa mission de soutien et d'insertion des jeunes par le logement a donné lieu au versement de la subvention annuelle de fonctionnement de 28 500 €.

-Une Etude de cas a été menée sur le logement social temporaire partagé : plusieurs rencontres ont eu lieu avec Résidétape ainsi que la visite de leurs logements temporaires partagés à Bussy Saint George (le 16 mai 2017) qui ont été réalisés sur une opération en PLS en difficulté de commercialisation. En fonction des opportunités, le parc de logement social existant du Val d'Europe pourrait accueillir ce type logement.

-Suite au pré-bilan de l'occupation des aires d'accueil des gens du voyage en vue de l'évaluation du phénomène de sédentarisation soulevé par les services de l'Etat, une étude de besoin et de faisabilité a été engagée le 1 ° juin 2017 et attribuée à la société EsHA.

Action 6: Gérer en partenariat les équilibres de peuplement, les CUS*, le SLS*

- Le processus d'élaboration des CUS* 2018-2023. ayant été reporté d'un an, les travaux ont été interrompus par les bailleurs.

Action 7 : Disposer d'une information permanente et partagée, évaluer, approfondir le dialogue

- Les conventions de mise à disposition des données de l'observatoire sont mises à jour régulièrement avec la CAF, Filocom, RPLS et étayées en fonction des nouvelles disponibilités de données offertes et recueillies auprès des partenaires.
- L'observatoire de l'habitat s'enrichit régulièrement au travers de la réalisation de ces bilans annuels, des rapprochements avec le SIG, du service de l'urbanisme dans le cadre de l'évaluation de la politique locale de l'urbanisme, la commission Habitat qui suit l'ensemble de ces dossiers s'est réunie 3 fois en 2017.
- Les données logements de l'observatoire suivi des engagements et livraisons notamment par nature de logements et financement- suivi de la commercialisation du marché du logement neuf sont régulièrement partagées avec les services de l'Epafrance et des communes. Des groupes de travail techniques seront réunis en tant que de besoin dans le cadre de la mise en œuvre du projet de logements autonomes pour les personnes porteuses de handicap ou encore les réflexions à mener sur l'accession à prix maitrisés.
- Le service Habitat a été renforcé durablement avec le recrutement d'une chargée de mission habitat pour une durée de 3 ans.

Lexique:

Indice de jeunesse : rapport entre la population âgée de moins de 15 ans et celle des 60 ans et plus

DOC : Déclaration d'Ouverture de Chantier

LLS: Logement Locatif Social

LLSF: Logement Locatif Social Familial

Loi SRU : loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

PLUS: Prêt Locatif à Usage Social PLAi: Prêt Locatif Aidé d'intégration PLS: Prêt Locatif Social

PSLA: Prêt Social Location Accession **CUS**: Convention d'Utilité Sociale

SLS: Supplément de Loyer de Solidarité



Observatoire habitat-habitants Chiffres-clés



d'après les données INSEE 2014 publiées en 2017 (sauf mentions supplémentaires)

ZOOM SUR LES COMMUNES DE VAL D'EUROPE AGGLOMERATION

ers	population municipale en 2014/2015	7498/7500
Bailly-Romainvilliers	indice de jeunesse	4.1
ain	taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011 et 2014	2.7%
oms	(croissance naturelle/migratoire)	(1.6%/1.1%)
y-R	nombre de logements total (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	2933
ailly	nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	787
Ä	part des propriétaires occupants	57.5%
	population municipale en 2014/2015	4906/5131
	indice de jeunesse	2.6
× 8	taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	3.7%
Chessy	(croissance naturelle/migratoire)	(1.8%/1.9%)
\Box	nombre de logements total (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	2511
	nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	372
	part des propriétaires occupants	51.8%
	population municipale en 2014/2015	2863/2811
>	indice de jeunesse	0.9
Coupvray	taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	2%
dnc	(croissance naturelle/migratoire)	(0.4%/-1.6%)
Ö	nombre de logements total (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	1266
	nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	50
	part des propriétaires occupants	90.5%
	population municipale en 2014/2015	8377/8428
ongre	indice de jeunesse	5.1
Hon	taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	8.7
le-F	(croissance naturelle/migratoire)	(1.8%/7%)
ny-	nombre de logements total (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	4113
Magny-le-H	nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	478
~	part des propriétaires occupants	60%
	population municipale en 2014/2015	8681/8621

population municipale en 2014/2015

indice de jeunesse

taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014

(croissance naturelle/migratoire)

nombre de logements total (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)

nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)

part des propriétaires occupants

37.8%

population municipale en 2014/2015	1845/1852
indice de jeunesse	1.1
taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	1%
(croissance naturelle/migratoire)	(1.1%/-0.1%)
nombre de logements total (INSEE 2014)	779
nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	8
part des propriétaires occupants	74.2%

population municipale en 2014/2015	867/861
indice de jeunesse	0.6
taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	6.4%
(croissance naturelle/migratoire)	(1.2%/5.1%)
nombre de logements total (INSEE 2014)	391
nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	24
part des propriétaires occupants	73.8%

Val d'Europe agglomération à 5 communes PLH

population municipale en 2014/2015	31994/32491
indice de jeunesse	2.93
taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014 (croissance naturelle/migratoire)	4.3% (1.6%/2.7%)
nombre de logements total (INSEE 2014)	15538
nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	2481
part des propriétaires occupants	56%

Val d'Europe agglomération à 7 communes depuis le 1er janvier 2018

population municipale en 2014/2015	34706/35204
indice de jeunesse	2.57
taux de croissance annuelle de la population municipale entre 2011et 2014	4.1%
(croissance naturelle/migratoire)	(1.5%/2.6%)
nombre de logements total (INSEE 2014)	16708
nombre de logements sociaux selon les critères SRU (BdD «logements» agglo au 1er janvier 2018)	2513
part des propriétaires occupants	56%